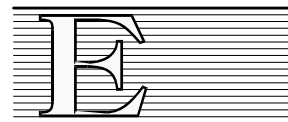




NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: LIMITÉE

E/ECA/ACSD/5/2  
Août 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

*Cinquième réunion du Comité africain du  
développement durable*

Addis-Abeba (Éthiopie)  
22-25 octobre 2007

**Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités du sous-programme  
«Promouvoir le développement durable» pendant l'exercice biennal 2006-2007**



## Abréviations et sigles

<b>ACSD</b>	Comité africain du développement durable
<b>AFREC</b>	Commission de l'énergie pour l'Afrique
<b>AIEA</b>	Agence internationale de l'énergie atomique
<b>APRM</b>	Mécanisme d'évaluation intra-africain
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>CAGEDS</b>	Centre africain pour le genre et le développement social
<b>CDD</b>	Comité du développement durable
<b>CDD-NU</b>	Commission du développement durable des Nations Unies
<b>CEA</b>	Commission économique pour l'Afrique
<b>CEPALC</b>	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
<b>CER</b>	Commissions économiques régionales
<b>CESAP</b>	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
<b>CIRAF</b>	Centre international pour la recherche en agroforesterie
<b>CMAE</b>	Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
<b>CRDI</b>	Centre de recherches pour le développement international
<b>CUA</b>	Commission de l'Union africaine
<b>DDD</b>	Division du développement durable
<b>DNIR</b>	Division du NEPAD et de l'intégration régionale
<b>DSADD</b>	Division de la sécurité alimentaire et du développement durable
<b>DTST</b>	Division des technologies de l'information et de la communication, de la science et de la technologie
<b>FACS-SD</b>	Forum of African Civil Society for Sustainable Development
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>Habitat-ONU</b>	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
<b>ILRI</b>	International Livestock Research Institute
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>ONUDI</b>	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
<b>PMA</b>	Pays les moins avancés
<b>PNUE</b>	Programmes des Nations Unies pour l'environnement
<b>SMOC</b>	Système mondial d'observation du climat
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UPDEA</b>	Union des producteurs, des transporteurs et des distributeurs d'énergie électrique d'Afrique



## **Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités du sous-programme «Promouvoir le développement durable» pendant l'exercice biennal 2006-2007**

### **Objectifs**

1. Le sous-programme «Promouvoir le développement durable» a pour objectif de renforcer les capacités nationales de formulation et de mise en œuvre de politiques et programmes efficaces, notamment l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des sciences et techniques, de la population, des établissements humains, des ressources naturelles et de l'environnement, conformément aux objectifs prioritaires du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), aux objectifs de développement internationalement convenus, en particulier ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et dans les dispositions pertinentes du Plan d'application de Johannesburg, adopté par le Sommet mondial sur le développement durable.

2. Jusqu'à la mi-juin 2006, le sous-programme relevait de la responsabilité de la Division du développement durable (DDD). À la suite du repositionnement de la CEA<sup>1</sup>, effectif à partir du 3 août 2006, diverses activités du sous-programme ont été redéployées et mises en œuvre dans le cadre de la nouvelle structure par les divisions compétentes, que sont: la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (DSADD, ex-DDD), le Centre africain pour le genre et le développement social (CAGEDS), la Division des technologies de l'information et de la communication, de la science et de la technologie (DTST) et la Division du NEPAD et de l'intégration régionale (DNIR).

### **Activités réalisées pendant l'exercice biennal 2006 – 2007**

3. Pour atteindre les objectifs du sous-programme, la plupart des activités programmées pour l'exercice biennal 2006-2007 ont été exécutées. Le Bureau de la quatrième réunion du Comité du développement durable s'est réuni en vue de suivre la mise en œuvre du programme de travail et des recommandations du Comité (voir le compte rendu joint à l'annexe I du présent rapport). En particulier, les activités ci-après ont été mises en œuvre.

### **Services d'organes intergouvernementaux et d'experts**

#### Services fonctionnels pour les réunions

4. Au titre du sous-programme, la quatrième session du Groupe Eau-Afrique des Nations Unies a bénéficié d'un appui fonctionnel, qui a permis à mi-parcours d'établir le plan de travail pour la période 2007-2009 qui portait sur les ressources en eau transfrontières, la rareté de l'eau, l'eau au service de la sécurité alimentaire et des écosystèmes et le programme d'eau et d'assainissement.

#### Documentation à l'intention des organes délibérants

5. Quatre rapports ont été établis à l'intention de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable. Ce sont:

---

<sup>1</sup> *Repositionner la CEA: Mobiliser les ressources régionales pour répondre aux priorités de développement de l'Afrique.* Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie), 2006.

- Rapport intérimaire sur le suivi et l'application des conclusions du Sommet mondial pour le développement durable: Rapport sur la mise en œuvre régionale en Afrique;
- Aperçu du développement durable en Afrique;
- Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités du sous-programme «Promouvoir le développement durable» pendant l'exercice biennal 2006-2007.

#### Réunion de groupe spécial d'experts

6. Les deux réunions de groupe spécial d'experts ci-après se sont tenues pendant l'exercice en cours:

- La réunion de groupe spécial d'experts sur la promotion de la transformation agricole en Afrique, tenue à Addis-Abeba du 23 au 25 avril 2007, a rassemblé 25 experts représentant le monde universitaire et de la recherche, les communautés économiques régionales (CER), le secteur privé, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), l'Union africaine (UA) et le NEPAD dans le but d'aider la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (DSADD) à établir le deuxième rapport sur le développement durable en Afrique et le rapport sur l'agriculture et le développement rural de la réunion régionale d'application en Afrique. Les participants sont parvenus à un consensus sur les questions clefs, les défis à résoudre et les lacunes à combler pour réussir la transformation agricole et rurale du continent; les principaux éléments devant former la trame du *Rapport sur le développement durable en Afrique* et le rapport destiné à la réunion régionale d'application, un cadre conceptuel approprié pour analyser la transformation agricole et rurale ainsi que les bonnes pratiques concernant cette transformation;
- Le groupe spécial d'experts sur les indicateurs de politique foncière a organisé, conjointement avec la Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine (UA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et ONU-Habitat, une réunion les 3 et 4 mai 2007 à Addis-Abeba qui a rassemblé 20 experts de haut niveau en politique foncière et en gestion et développement fonciers, venus d'administrations publiques africaines, de CER, de la société civile, de centres d'excellence d'Afrique et d'ailleurs, du secteur privé, de l'ONU, du NEPAD, de l'UA et de la BAD. Ils ont examiné les modalités de définition des critères et indicateurs permettant de superviser les réformes de politique et de gestion foncières. Les participants ont défini les mécanismes et les stratégies possibles pour élaborer des critères et indicateurs régionaux et nationaux de politique foncière, un ensemble préliminaire de critères et une liste d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans le traitement des principaux problèmes fonciers en Afrique; les contributions et révisions en vue de faire de la note d'information un document de base viable et, enfin une feuille de route indiquant les activités et les acteurs clefs contribuant à la définition des critères et des indicateurs;
- La réunion de groupe spécial d'experts sur le thème: «Suivi et évaluation des progrès réalisés en matière de développement durable: Examen du Rapport sur le développement durable en Afrique», se tiendra entre novembre et décembre 2007.

## **Autres activités de fond**

### Publications périodiques

7. Les deux publications périodiques programmées pour l'exercice biennal en cours en sont au stade suivant:

- Le *Bulletin sur le développement durable en Afrique*, 2006, a été publié en décembre 2006. Il avait pour thème: «Renforcement des capacités aux fins du développement durable de l'Afrique». Le développement durable suppose une interaction complexe de facteurs économiques, environnementaux et socioculturels. Pour le comprendre et en faire une réalité, il faut disposer de données à jour, de connaissances, d'outils et de compétences, ainsi que d'institutions et de structures appropriées pour faire face aux divers problèmes. Le bulletin met en lumière les raisons et les mesures nécessaires pour renforcer les capacités locales, nationales, sous-régionales et régionales aux fins du développement durable de l'Afrique, notamment le respect des engagements pris aux termes, entre autres, de la Déclaration du Millénaire, du Plan d'application de Johannesburg, du Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du NEPAD;
- La deuxième édition du *Rapport sur le développement durable en Afrique*, qui a pour thème: «Transformation agricole et rurale», est en cours de préparation et sera publiée d'ici à décembre 2007.

### Publications exceptionnelles

8. Les publications exceptionnelles programmées pour l'exercice biennal en cours en sont au stade suivant:

- Le rapport de synthèse régionale africaine sur les terres, l'agriculture et le développement rural ainsi que la sécheresse et la désertification a été établi et sera présenté à la réunion sur la mise en œuvre régionale en octobre 2007. Il comprend des renseignements d'ordre général et une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles contenus dans Action 21, des informations sur le programme destiné à améliorer la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg adopté par le Sommet mondial pour le développement durable. Il expose également les défis et contraintes de la mise en œuvre et propose des démarches et actions prioritaires pour accélérer celle-ci. La réunion sur la mise en œuvre régionale s'appuiera sur ce rapport pour préparer des contributions à l'intention de la seizième session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable;
- Le rapport intitulé «*Migrations internationales et développement: Incidences sur l'Afrique*» a été élaboré et publié en septembre 2006. Il apporte une contribution aux débats actuels sur la migration en offrant des données et une analyse de fond de la question sous une optique africaine. S'appuyant sur les débats actuels sur la migration et le développement, il soutient que pour maximaliser les profits, il faut améliorer la gestion des migrations internationales et appliquer des principes rationnels de gouvernance politique et économique dans le cadre du NEPAD;

- Le rapport intitulé «*Renforcer les systèmes d'innovation scientifiques et technologiques pour le développement durable en Afrique*» a été publié en décembre 2006. Il devrait susciter des débats et contribuer à créer des systèmes d'innovation scientifiques et technologiques pour le développement durable du continent. Il évalue les travaux de recherche et les activités inventives sur le continent et offre un cadre méthodologique approprié pour le développement de systèmes d'innovation scientifiques et technologiques;
- Le rapport intitulé «*Libération de l'accès à l'énergie en Afrique: Favoriser l'énergie rurale en vue du développement durable*» sera publié en octobre 2007;
- Le rapport intitulé «*Élaboration et mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable: Expériences vécues et enseignements tirés*» a été publié en août 2007;
- Le document sur la mise en valeur des concentrations de minéraux en Afrique sera publié d'ici à novembre 2007. Il comprend les deux publications prévues dans le programme de travail en vue de renforcer la cohérence et l'impact des politiques.

En outre, l'*Africa Water Development Report* a été publié pendant la période considérée.

#### Supports techniques

9. La fourniture de supports techniques programmés pour l'exercice biennal en cours en est au stade suivant:

- Le Réseau d'information africain sur les ressources en eau en Afrique a été lancé;
- Un site Web sur la promotion du développement durable en Afrique est actuellement en cours de conception. En raison du repositionnement de la CEA, son domaine a dû être modifié. En outre, le site sera intégré dans une nouvelle stratégie de gestion des connaissances;
- La Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (DSDD) et l'Université du Michigan collaborent actuellement à la mise au point d'une base de données et d'informations sur la sécurité alimentaire. Un prototype de cette base de données a déjà été créé;
- La publication du bulletin d'information trimestriel du réseau UN-Biotech a été lancée.

#### Réunions et services interorganisations

10. Pendant l'exercice biennal en cours, la CEA a aussi, dans le cadre du sous-programme, œuvré avec les principaux partenaires régionaux et internationaux pour relever les défis de développement durable qui se posent à la région. Plus précisément, elle a travaillé, dans le même cadre, avec des organisations et organismes comme l'Union africaine (UA), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les communautés économiques régionales (CER), le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme des Nations

Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ainsi qu'avec des universités et des centres de recherche africains. Elle a également collaboré avec d'autres commissions régionales de l'ONU.

11. En particulier, les activités suivantes ont été exécutées:

- Un appui fonctionnel a été apporté à l'*Africa Water Development Report*;
- La *Revue africaine de l'eau* a également bénéficié d'un appui fonctionnel;
- La CEA a aussi participé, au titre du sous-programme, à la réunion intergouvernementale préparatoire de la quinzième session de la Commission du développement durable qui s'est déroulée du 26 février au 2 mars 2007. Elle a également participé à la session même qui s'est tenue du 30 avril au 11 mai 2007. Elle a présenté, à cette occasion, le document sur le Consensus africain sur l'énergie au service d'un développement durable, le changement climatique, la pollution de l'air et de l'atmosphérique et le développement industriel et apporté son appui au Groupe africain sur les questions clefs examinées au cours de la session.
- Au titre du sous-programme, la CEA a fourni un appui technique significatif à la préparation et à l'organisation d'une conférence ministérielle et de deux grands sommets UA/NEPAD sur le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP). En tant que membre du Comité technique du Sommet africain sur les engrais qui s'est tenu à Abuja en juin 2006, elle a, toujours dans le cadre du sous-programme, préconisé une approche de coopération et d'intégration régionales et la création d'un mécanisme de financement pour améliorer la disponibilité (par la mise en commun de la fabrication et des achats au niveau sous-régional) et l'accessibilité des engrais et en diminuer le coût pour les agriculteurs africains. Les deux recommandations ont été adoptées dans la Déclaration du Sommet qui demande à nouveau explicitement à la CEA, au titre de ses points 4 à 12, de collaborer étroitement avec la Commission de l'Union africaine, la BAD et les CER au suivi de la mise en œuvre de ces résolutions, notamment pour la création de moyens régionaux d'achat et de distribution d'engrais, la promotion de la production nationale/régionale et le commerce intrarégional de ces produits, la mise au point d'un mécanisme de financement pour le développement des engrais en Afrique et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration.
- Le sous-programme représentait la CEA et a joué un rôle actif en tant que membre du Comité technique international du Sommet UA/NEPAD sur la sécurité alimentaire qui a eu lieu à Abuja en décembre 2006. Le sous-programme a continué de recommander avec succès de faire avancer le programme NEPAD/CAADP en articulant sa mise en œuvre autour d'une stratégie de coopération/intégration régionales s'appuyant sur un certain nombre de chaînes alimentaires et de produits agricoles. Le Sommet a adopté l'approche stratégique au plan des produits primaires et, dans sa déclaration, a approuvé également une liste de produits stratégiques de niveau continental 9 et de niveau sous-régional 3, afin qu'ils fassent l'objet d'un programme de politiques prioritaires.

- Dans le domaine du commerce et de l'environnement, le sous-programme, en collaboration avec d'autres commissions régionales des Nations Unies, a mis en œuvre pendant l'exercice biennal un projet spécifique de renforcement des capacités dans les domaines du commerce et de l'environnement. Ce projet vise à améliorer la capacité des États membres de formuler des politiques sur le commerce et l'environnement cohérentes qui traitent des questions relatives à l'environnement de manière efficace et permettent ainsi aux produits d'accéder aux marchés des pays développés tout en préservant l'environnement. Une étude régionale examinant les liens existant entre commerce et environnement et les préoccupations que ces deux domaines soulèvent d'un point de vue régional et sous-régional a été élaborée et discutée à l'occasion d'une réunion régionale à laquelle ont participé des représentants des États membres venant des ministères du commerce et de l'environnement. Deux ateliers de formation sous-régionaux sur le commerce et l'environnement ont été organisés, l'un à l'intention des pays anglophones et l'autre des pays francophones. L'évaluation des résultats des ateliers a montré que 80% des participants avaient estimé que le sujet traité était pertinent et qu'il avait augmenté le volume d'informations dont ils disposaient sur les liens existant entre commerce et environnement. Leur capacité personnelle de traiter les questions dans les domaines du commerce et de l'environnement s'en était trouvée renforcée de même que les connaissances qui leur sont nécessaires pour élaborer des politiques commerciales et environnementales rationnelles et cohérentes.
- Le sous-programme a continué de contribuer au succès de l'initiative conjointe UA-CEA-BAD sur la politique foncière. L'initiative fait appel aux ressources mondiales et régionales et crée des partenariats et des synergies efficaces à l'appui de la quête de l'Afrique d'améliorer la gestion et la gouvernance des terres et des ressources foncières. L'initiative cherche en particulier à appuyer les activités et les programmes du NEPAD dans les domaines suivants: développement agricole, gestion environnementale, consolidation de la paix, reconstruction après les conflits et Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Un atelier consultatif conjoint UA/BAD a été accueilli par la CEA en mars 2006. Pendant cet atelier, un consensus s'est dégagé sur les principales questions relatives à la terre et sur les grands piliers (développement économique, développement social et protection de l'environnement) qui servent de base à l'élaboration du cadre et des orientations; un accord a été conclu sur la feuille de route définissant les étapes fondamentales devant aboutir à la formulation et à la mise en œuvre du cadre, et des modalités ont été mises au point pour créer les capacités institutionnelles et les partenariats nécessaires à la mobilisation des ressources, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre.
- À l'invitation de «*International Land Coalition (ILC)*», la CEA et l'ILC, ont accueilli ensemble un petit déjeuner /table ronde de niveau ministériel sous l'égide du Conseil économique et social sur le thème «La politique foncière en Afrique: Préserver les droits, augmenter la productivité et améliorer les moyens de subsistance». Cette table ronde, qui a eu lieu à Genève (Suisse) le 4 juillet 2007, était coprésidée par le Secrétaire exécutif de la CEA, M. A. Janneh. Elle a généré des débats constructifs et des recommandations qui éclaireront et amélioreront la mise en œuvre de l'initiative sur la politique foncière.

- Le sous-programme, en collaboration avec «*Capacity Linkages for Environmental Assessment in Africa (CLEAA)*», a organisé un atelier d'experts africains sur le réexamen de l'efficacité de l'étude des incidences sur l'environnement en Afrique. L'atelier a eu lieu à Addis-Abeba les 12 et 13 avril 2007. Cette réunion a permis de revoir les recommandations formulées dans le Rapport d'étude de la CEA «Examen de l'application de l'évaluation environnementale dans certains pays africains (2005)» et de discuter et d'identifier les mesures pratiques et réalisables, afin d'améliorer la qualité de l'examen de l'étude des incidences sur l'environnement, l'application et le respect, la viabilité financière et l'amélioration globale du rôle de cette étude pour la gouvernance dans le domaine de l'environnement et du développement durable en Afrique. En outre, l'atelier a offert la possibilité de renforcer les réseaux et les partenariats pour les évaluations et la gestion de l'environnement en Afrique.
- Du 8 au 21 avril 2006, le sous-programme, en collaboration avec le Système mondial d'observation du climat (SMOC), a tenu un atelier à Addis-Abeba (Éthiopie) qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action régional et d'une stratégie de mise en œuvre pour améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation d'informations sur le climat aux fins du développement. Pour en assurer le suivi, la CEA a joué le rôle de secrétariat technique afin de catalyser et de faciliter le développement d'un programme décennal sur le climat et le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), qui vise à améliorer les observations sur le climat, la gestion des services et des données, en augmentant la sensibilisation et en améliorant les politiques visant à intégrer les informations sur la variabilité et les changements climatiques dans les stratégies de gestion des risques dus au climat, dans les principaux domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la gestion des ressources hydriques et de la santé.
- Le sous-programme et le *Programme d'adaptation au changement climatique en Afrique* du Centre international de recherches sur le développement, ont accueilli conjointement du 16 au 20 avril 2007 un atelier régional intitulé «Sur la voie d'une stratégie régionale pour l'adaptation aux changements climatiques: Partager les connaissances sur les risques dus au climat et les possibilités d'adaptation». L'atelier, qui a eu lieu au siège de la CEA à Addis-Abeba, a réuni des décideurs et des chercheurs pour débattre de la façon dont on peut donner à la recherche sur l'adaptation au changement climatique une dimension régionale et comment les capacités des institutions régionales et des décideurs ont besoin d'appliquer des politiques efficaces et d'en tirer parti.
- Le sous-programme a participé et contribué à la onzième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) qui a eu lieu à Brazzaville (République du Congo) du 22 au 26 mai 2006. Cela est conforme aux obligations de la CEA et du Mémoire d'accord signé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Depuis, la CEA a approfondi sa collaboration avec le PNUE en acceptant de travailler de concert sur diverses questions ayant trait à l'environnement en Afrique, notamment le coût économique des changements climatiques et comment financer le passage à une économie utilisant des énergies à faible teneur en carbone.
- Le sous-programme, en collaboration avec le PNUE, a organisé une réunion régionale d'experts sur la mise au point d'un système africain d'écoétiquetage. La

réunion, qui a eu lieu du 11 au 13 juin 2007 à Addis-Abeba, a fait le bilan des enseignements tirés des grandes initiatives ayant trait au coétiquetage, aussi bien dans la région qu'ailleurs, et a apporté une contribution au développement d'un système africain d'écoétiquetage.

- Le sous-programme, en collaboration avec le PNUE, a organisé à Addis-Abeba du 16 au 20 juillet 2007 un atelier sur les statistiques de l'environnement. Les participants ont revu les indicateurs environnementaux et adopté des recommandations sur le renforcement de la statistique concernant l'environnement, y compris la conception d'indicateurs clefs sur l'environnement en Afrique qui reflètent les priorités et les besoins nationaux dans ce domaine.
- Du 10 au 13 décembre 2006, le sous-programme a participé au neuvième Séminaire international de haut niveau sur la consommation et la production durable et à la deuxième réunion régionale du comité directeur régional pour le programme-cadre décennal pour l'Afrique sur la consommation et la production durable. Le sous-programme représente la CEA en tant que membre du Comité directeur régional pour le programme-cadre décennal africain sur la consommation et la production durable.
- Le sous-programme a participé à un atelier sur la science et les cultures qui a eu lieu à Nairobi (Kenya) les 16 et 17 janvier 2006 au cours duquel il a présenté un document sur le renforcement des capacités grâce à des échanges scientifiques: Expériences des institutions des Nations Unies. Les participants ont souligné la coopération interinstitutions dans le domaine de la science et des technologies pour le développement.
- Le sous-programme a organisé une mission à New York du 8 au 10 août 2006 et y a présenté deux documents : l'un intitulé «Perspectives de la CEA sur le prochain dialogue de haut niveau sur les migrations qui aura lieu pendant la soixante-et-unième Assemblée générale» et l'autre sur la «Gestion des migrations au niveau régional».
- Le sous-programme a participé au dialogue interrégional Afrique-Europe sur la migration des travailleurs aux fins de l'intégration et du développement qui a eu lieu du 4 au 6 avril 2006. Il en est ressorti une feuille de route basique en vue d'une action concertée des gouvernements et des partenaires sociaux en Afrique et en Europe.
- Le sous-programme a participé à un atelier sur les marchés fonciers et la pauvreté qui a eu lieu les 4 et 5 septembre 2006 à Nairobi. Cet atelier a fourni des orientations sur la manière dont les recherches conduites par les chercheurs de l'ICRAF (Institut centrafricain de recherche agronomique), de l'ILRI (International Livestock Research Institute), du Groupe de l'économie environnementale de l'Université de Göteborg (Suède) et de l'Université norvégienne des sciences de la vie (Norvège) pourraient être encore plus utiles pour appuyer les réformes des politiques foncières en Afrique.
- Du 9 au 11 octobre 2006, le sous-programme a organisé une mission à Lusaka (Zambie) pour participer à l'atelier sur les dépenses publiques et la prestation de services publics en Afrique: gérer les dépenses publiques pour améliorer la qualité

du service et l'accès à ce service, et y présenter un document sur la participation du secteur privé aux infrastructures de base. La réunion a débouché, entre autres, sur des recommandations concernant la manière dont le secteur privé et le secteur public peuvent assurer des services avec efficacité.

## **Coopération technique**

### Services consultatifs

12. Les services consultatifs que le sous-programme a fournis aux pays membres et aux CER à l'appui du NEPAD et des objectifs de développement internationalement convenus, y compris ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et dans les documents issus des grandes conférences des Nations Unies et des accords internationaux sont les suivants:

- Assistance technique pour l'organisation de l'atelier régional sur l'intégration des OMD dans les politiques commerciales et le secteur des produits de base dans les PMA et les pays africains;
- Assistance technique pour l'organisation de l'atelier sur le développement et le climat;
- Réforme de la législation angolaise sur les ressources minérales;
- Assistance technique au processus de formulation de la nouvelle politique sur les ressources minérales du Libéria;
- Apport technique au renforcement de la capacité du Parlement panafricain pour recommander l'intégration et la promotion de mesures visant à lutter contre la désertification dans les stratégies et les programmes de développement aux niveaux régional, sous-régional et régional;
- Services consultatifs à la réunion des organes politiques africains du Centre minéral pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (SEAMIC) qui a eu lieu les 7 et 8 mai 2006. Pendant cette mission, un représentant du sous-programme a présidé une réunion du Comité permanent des fonctionnaires et a présenté un rapport sur la réunion de ce Comité à la réunion du Conseil des gouverneurs.

### Formation de groupe

13. Le sous-programme a organisé deux ateliers sur la planification intégrée des ressources : l'un axé sur l'industrie extractive et l'autre sur l'énergie. L'atelier sur l'industrie extractive a contribué à créer une réserve suffisante de décideurs informés dans les ministères sectoriels chargés de l'industrie extractive et les ministères des finances, de la planification et du développement économique, à les sensibiliser davantage au potentiel que recèlent les minerais pour soutenir le développement et la croissance économique à long terme, à leur fournir les moyens de concevoir et de mettre en œuvre des politiques relatives aux minerais et améliorer leurs connaissances et leurs capacités sur des sujets connexes, qui sont importants pour créer un environnement favorable au développement des ressources ayant trait aux minerais. L'atelier sur l'énergie, conjointement organisé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), était destiné aux décideurs de haut niveau dans le domaine de l'énergie, représentant

des CER et des groupements énergétiques régionaux. Cet atelier, qui a eu lieu à Addis-Abeba du 11 au 22 décembre 2006, a permis de sensibiliser davantage les décideurs et les experts en énergie sur les avantages liés à l'évolution future en énergie et les scénarios à concevoir pour la planification du développement d'énergies durables à l'aide des méthodes analytiques mises au point par l'AIEA.

### Projets de terrain

14. Au plan des projets de terrain, le sous-programme a:

- Contribué au développement, au transfert et à l'application de biotechnologies aux fins du développement durable en Afrique;
- Contribué au renforcement institutionnel du Groupe interorganisations sur l'eau en Afrique (IGWA) et à son Projet de suivi sur la mise en œuvre de la Décennie internationale «L'eau, source de vie» en Afrique.

### **Impacts perceptibles des activités sur les bénéficiaires**

15. Les activités ci-dessus ont été entreprises sur la base de l'hypothèse que: a) Les États membres soutiennent effectivement les efforts de la Commission lorsqu'il s'agit de sensibiliser les décideurs pour qu'ils intègrent de façon équilibrée les trois piliers du développement durable, à savoir développement économique, développement social et protection de l'environnement, et d'accroître les capacités en vue d'une conception et d'une mise en œuvre intégrées des politiques, stratégies et programmes aux fins du développement durable; b) Les États membres restent attachés aux principes fondamentaux du NEPAD et aux objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et dans les documents issus des grandes conférences et accords internationaux.

### **Résultats**

16. On trouvera ci-après l'essentiel des principaux résultats:

- En tant que membre du Comité technique du Sommet africain sur les engrais qui s'est tenu à Abuja en juin 2006, le sous-programme a préconisé une approche de coopération/intégration régionales et la création d'un mécanisme de financement pour améliorer la disponibilité (par la mise en commun de la fabrication et des achats au niveau sous-régional) et l'accessibilité des engrais et en diminuer le coût pour les agriculteurs africains. Les deux recommandations ont été adoptées dans la Déclaration du Sommet qui demande à nouveau explicitement à la CEA, au titre de ses points 4 à 12, de collaborer étroitement avec la Commission de l'Union africaine, la BAD et les CER au suivi de la mise en œuvre de ces résolutions, notamment pour la création de moyens régionaux d'achat et de distribution d'engrais, la promotion de la production nationale et régionale et le commerce intrarégional de ces produits, la mise au point d'un mécanisme de financement pour le développement des engrais en Afrique et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration.
- À la suite des efforts de plaidoyer continus et réussis déployés par le sous-programme pour faire avancer le programme NEPAD/CAADP, en articulant sa mise en œuvre autour d'une stratégie de coopération/intégration régionales

s'appuyant sur un certain nombre de chaînes alimentaires et de produits agricoles, le Sommet UA/NEPAD d'Abuja sur la sécurité alimentaire en décembre 2006 a adopté l'approche stratégique au plan des produits primaires. Dans sa déclaration, il a approuvé également une liste de produits stratégiques de niveau continental 9 et de niveau sous-régional 3, afin qu'ils fassent l'objet d'un programme de politiques prioritaires;

- La participation du sous-programme à la quinzième réunion du Comité du développement durable a contribué à faciliter le dialogue régional et abouti à ce que les préoccupations et priorités régionales soient traitées de façon adéquate et prises en compte dans le rapport du Comité du développement durable sur les changements climatiques, l'énergie pour le développement durable, le développement industriel ainsi que la pollution de l'air et l'atmosphère;
- Le sous-programme a apporté une contribution directe pour influencer et finaliser la politique foncière kényenne, en utilisant les apports techniques de ses équipes spéciales qui se consacrent à l'initiative UA/BAD/CEA sur le cadre de la politique foncière pour l'Afrique. Une des équipes spéciales a réexaminé le projet de politiques et fourni des commentaires intéressants dont il a été tenu compte dans le document de politique présenté au Parlement;
- À la suite des ateliers sur le renforcement des capacités qui ont eu lieu dans le cadre du projet sur le commerce et l'environnement mis en œuvre par le sous-programme, les États membres sont convenus qu'il était nécessaire de demander à la CEA de faciliter les réseaux sous-régionaux et régionaux ainsi que les forums de gestion du savoir sur les questions relatives au commerce et à l'environnement;
- À la suite de la coopération avec le PNUE pour lancer la Table ronde africaine sur la consommation et la production durables, la CEA a été choisie comme membre du Comité directeur régional sur la consommation et la production durables. Cela a également abouti à renforcer la coopération avec le PNUE pour l'organisation d'une réunion régionale d'experts sur l'écoétiquetage en Afrique, afin d'améliorer l'accès aux marchés des produits de base africains. En outre, le PNUE et l'ONUDI se sont mis d'accord pour collaborer avec la CEA à la préparation du rapport sur la consommation et la production durables et du rapport d'étude sur les produits chimiques et la gestion des déchets en vue des dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission du développement durable. La CEA collaborera également avec le PNUE aux travaux concernant le coût économique des variations climatiques;
- Le sous-programme a été invité par le Parlement panafricain à participer et à fournir des conseils à l'atelier organisé à l'intention de ses membres sur la désertification et ses implications. Cela a fait suite aux travaux du sous-programme sur l'examen régional des progrès réalisés dans l'identification des mesures nécessaires pour lutter contre la sécheresse et la désertification en Afrique. L'atelier a eu pour résultat d'accroître la prise de conscience et la capacité des parlementaires panafricains de se faire les avocats de l'intégration des questions de diversification dans les politiques, stratégies et programmes nationaux, sous-régionaux et régionaux;

- Une base de données et un réseau d'experts sur lesquels les États membres peuvent compter pour faire avancer la transformation agricole et rurale et les réformes de politique foncière ont été créés à la suite de réunions générales extraordinaires qui ont eu lieu sur le même sujet;
- Le sous-programme a contribué à la réforme de la législation angolaise sur les minerais;
- Le sous-programme a contribué au processus de formulation de la nouvelle politique sur les minerais du Libéria.

## Annexe I

### Compte rendu de la première réunion du Bureau du Comité africain du développement durable

Jeudi 13 avril 2006

#### Introduction

La première réunion du Bureau de la quatrième session du Comité africain du développement durable s'est tenue le 13 avril 2006 dans la salle de réunion 7 du Centre de conférences des Nations Unies.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant:

1. Observations liminaires du Président.
2. Exposé sur les préparatifs de la quatorzième session de la Commission du développement durable.
3. Aperçu de la mise en œuvre du projet sur le commerce et l'environnement.
4. Exposé sur les conclusions de la Conférence des ministres africains chargés de l'électricité.
5. Exposé sur les conclusions du séminaire sur la politique foncière en Afrique.
6. Exposé sur la Conférence sur la population et le développement.
7. Exposé sur la transformation économique rurale et agricole.
8. Questions diverses.

Les membres du Bureau ayant participé à la réunion étaient les suivants:

- Nigéria (Président)
- Algérie
- République démocratique du Congo
- Afrique du Sud
- Tanzanie (voir la liste des participants en dernière page)

M. Ousmane Laye a conduit l'équipe du secrétariat de la CEA, au nom de M. Josué Dioné, Directeur de la Division du développement durable (DDD). Les autres membres du secrétariat étaient: M. Abdoulaye Niang, Chef de l'équipe Agriculture et sécurité alimentaire; M. Israel Sembajwe, Chef de l'équipe Population et développement social; M. Alex Tindimubona, Chef de l'équipe Science, technologie et innovation; M. Pancrace Niyimbona, membre de l'équipe Développement des ressources naturelles; M. Yinka Adeyemi, fonctionnaire chargé de la communication; Mme Joan Kagwanja, membre de l'équipe Agriculture et sécurité alimentaire; M. Amson Sibanda, membre de l'équipe Population et développement social; M. Jacques Moulot, membre de l'équipe Développement des ressources naturelles; et M. Negussie Gorfe, membre de l'équipe Suivi du développement durable.

#### Observations liminaires du Président

S.E.M. l'Ambassadeur Olusegun Akinsanya, de l'Ambassade de la République fédérale du Nigéria et Président du Bureau, a présidé la réunion.

Il s'est excusé de son retard, expliquant qu'il arrivait d'une autre réunion. Il a rappelé aux participants que la réunion du Bureau avait pour objectif d'examiner les principales activités exécutées par la Division du développement durable depuis la quatrième réunion du Comité africain du développement durable et, en particulier, de faire le point sur les préparatifs de la quatorzième session de la Commission du développement durable s'agissant d'une position africaine.

L'Ambassadeur Akinsanya a présenté la liste des points de l'ordre du jour et a demandé s'il y avait des amendements à y apporter. En l'absence d'amendements, le Président a invité M. Laye à présenter le point 2 de l'ordre du jour.

### **Note explicative sur le processus préparatoire de la quatorzième session de la Commission du développement durable (CDD-NU)**

M. Laye a excusé l'absence de M. Josué Dioné qui se préparait à partir pour une mission imprévue.

M. Laye a indiqué que la quatorzième session de la Commission du développement durable des Nations Unies devrait avoir lieu du 1<sup>er</sup> au 12 mai 2006 à New York. Auparavant, la quatorzième session de la Commission a été chargée d'identifier les obstacles et les limitations, les enseignements tirés et les bonnes pratiques pour la mise en œuvre du module thématique sur l'énergie en rapport avec le développement durable, le développement industriel, la pollution de l'air et de l'atmosphère et le changement climatique.

Ces questions sont étroitement liées de par leur dimension économique, sociale et environnementale et devraient être traitées de façon intégrée. Il conviendrait également de se pencher sur les moyens de mise en œuvre ainsi que sur d'autres questions intersectorielles.

Les commissions régionales sont invitées à envoyer des contributions pour la partie 2 (1<sup>er</sup> au 9 mai) de la session qui inclue notamment **des débats thématiques et régionaux**, qui offriront la possibilité de se concentrer sur les obstacles et les limitations, les enseignements tirés et les bonnes pratiques en rapport avec les quatre questions du module thématique.

La réunion de haut niveau (10 au 12 mai) comportera des discussions interactives de niveau ministériel, afin de traiter les obstacles et les limitations et de fournir des orientations dans les domaines dont il faudra s'occuper, en particulier pendant l'année de la session directive. Un groupe mixte de directeurs généraux, de ministres de l'énergie, des finances et de la coopération pour le développement participeront notamment aux dialogues de niveau ministériel.

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a invité l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Forum de la société civile africaine pour le développement durable (FACS-SD) à participer au groupe consacré à l'Afrique.

M. Laye a également dit que la CEA, le Système mondial d'observation du climat (SMOC), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Institut international de recherche sur la prévision du climat organiseront un événement parallèle sur le thème : « Informations sur le climat aux fins du développement durable ».

En dernier lieu, M. Laye a invité le Président à participer à la quatorzième session de la Commission du développement durable et lui a fait savoir que les dépenses y relatives seraient prises en charge par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

Pendant les débats, M. Moulot a indiqué que ONU-Énergie/Afrique organiserait également un événement parallèle pendant la quatorzième session de la CDD à laquelle participera la CEA.

Le Président a souligné qu'il serait important que les résultats de la quatorzième session de la Commission du développement durable soient tangibles.

### **Aperçu de la mise en œuvre du projet sur le commerce et l'environnement**

M. Laye a fait savoir aux participants qu'il s'agissait d'un projet de renforcement des capacités sur le commerce et l'environnement. Ce projet est mis en œuvre par quatre commissions régionales : la CEA, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Le projet est coordonné par la CESAP mais le programme est le même pour toutes les régions.

L'objectif est de renforcer la capacité des pays africains de formuler des politiques rationnelles sur le commerce et l'environnement qui traitent des questions écologiques de façon efficace, afin d'accroître l'accès des produits aux marchés des pays développés tout en préservant la durabilité de l'environnement.

Les principaux bénéficiaires du projet seront les fonctionnaires de haut niveau du secteur public dans les ministères du commerce et de l'environnement. Le projet sera entrepris en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et le PNUE.

Un projet de rapport régional sur les questions relatives au commerce et à l'environnement en Afrique a été élaboré. Sur la base de ce projet, un atelier régional a eu lieu à la CEA du 15 au 17 février 2006. Tous les pays africains ont été invités à envoyer deux participants, l'un du ministère du commerce et l'autre du ministère de l'environnement, à l'atelier régional. Seuls 27 pays africains ont envoyé des représentants et le nombre total était de 46 participants.

Le rapport régional final devrait être terminé d'ici à la fin d'avril 2006 et sera utilisé pour les deux sessions de formation prévues, l'une à l'intention des pays anglophones (5 au 9 juin 2006) et l'autre à l'intention des pays francophones (26 au 30 juin 2006). Les lettres d'invitation ont déjà été envoyées aux pays anglophones par l'intermédiaire de leur ambassade à Addis-Abeba. Des lettres d'invitation ont été directement envoyées à cinq pays qui n'ont pas d'ambassade à Addis-Abeba. Le PNUE et la CNUCED collaboreront directement à l'organisation des deux sessions de formation.

Les missions africaines à Genève seront informées du projet de renforcement des capacités dans le domaine du commerce et de l'environnement. Il a également été souligné que

les questions clefs qui résulteront du projet serviraient à mettre sur pied un programme régional, une fois le projet terminé.

Le projet est financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Il a commencé au milieu de l'année 2005 et devrait se terminer en décembre 2006. La CEA est sur la bonne voie pour réaliser ce projet mais certaines commissions comme la CEPALC ont demandé un délai. Pendant la vidéoconférence du 26 janvier 2006, il a été indiqué que le projet pouvait être retardé jusqu'au premier semestre de 2007. Il a été confirmé ultérieurement que l'approbation de terminer ce projet à la fin du premier semestre de 2007 avait été donnée.

Le Président a indiqué qu'il était nécessaire d'instaurer un partenariat entre la CEA, l'Union africaine et la Banque africaine de développement pour la mise en œuvre du projet. Il a ajouté en outre que les résultats du projet avaient besoin d'être comparés à ceux d'autres commissions régionales

### **Exposé sur les résultats de la Conférence des ministres africains chargés de l'électricité**

M. Jacques Moulot a fait un exposé sur les résultats de la Conférence des ministres africains chargés de l'électricité, dans lequel il a indiqué que, à la demande de la CUA, des représentants de la CEA s'étaient joints à un groupe spécial d'experts, qui comprenait en outre des experts de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), de l'Union des producteurs, des transporteurs et des distributeurs d'énergie électrique d'Afrique (UPDEA) et M. Ibrahim Thiam, Président de l'Agence de régulation du Sénégal.

Le groupe d'experts devait: a) Arrêter l'ordre du jour de la conférence; b) En établir le document de synthèse; c) Apporter un appui technique; et d) Examiner tous les besoins logistiques de la conférence.

La Conférence a été divisée en une réunion de groupe spécial d'experts, tenue du 20 au 22 mars 2006 et une réunion ministérielle, qui a eu lieu les 23 et 24 mars 2006 sur le thème: «La vision commune et les orientations stratégiques pour une politique continentale relative au secteur africain de l'électricité».

La réunion visait à créer un cadre institutionnel continental de coordination du secteur de l'énergie en Afrique et à définir des orientations en vue d'une perspective concertée permettant de promouvoir le développement du secteur, ainsi que d'établir un plan d'action de la Commission.

La réunion d'experts à laquelle ont participé des représentants de 36 pays africains, de six communautés économiques régionales (CER), des cinq pools régionaux d'énergie, d'organismes de régulation, d'organisations continentales et internationales a examiné de nombreuses questions.

Le Bureau de la conférence se composait comme suit: Afrique du Sud (Président), Congo (Premier Vice-Président), Égypte (Deuxième Vice-Président), Ouganda (Troisième Vice-Président) et Sénégal (Rapporteur).

La Conférence a débouché sur huit engagements pris par les ministres, qui, en outre, ont décidé de ce qui suit:

- a) Organiser, sous l'égide de l'Union africaine, une Conférence des ministres africains de l'énergie en tant qu'organe central de coordination des politiques et stratégies en matière d'électricité, dont l'AFREC assurera le secrétariat. La Conférence se tiendra une fois par an;
- b) Travailler de concert pour mettre en valeur les ressources énergétiques, notamment hydroélectriques de l'Afrique, qui pourraient constituer une source majeure d'énergie renouvelable pour assurer le développement durable, l'intégration régionale, la sécurité énergétique, ainsi que l'éradication de la pauvreté;
- c) Mettre en place une commission de coordination pour le développement de grands projets hydroélectriques intégrateurs;
- d) Concevoir une vision holistique et un plan directeur pour le développement du secteur électrique du continent, basés sur les politiques et programmes des CER en matière d'électrification, le but étant de rationaliser l'utilisation des ressources énergétiques à moyen et à long terme;
- e) Conclure un mémorandum d'accord et de coopération entre la Conférence des ministres africains chargés de l'électricité, le Conseil des ministres africains responsables de l'eau (AMCOW) et la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), pour promouvoir le développement des bassins fluviaux communs à plusieurs pays et les réseaux régionaux d'échange et de production de l'énergie;
- f) Exhorter les États africains à ratifier sans délai la Convention régissant l'AFREC;
- g) Renforcer et harmoniser les cadres légaux et réglementaires et renforcer les ressources humaines au service d'un développement énergétique durable;
- h) Créer un Fonds africain de l'électricité qui comporte un guichet spécifique pour financer l'électrification rurale et mener, sous les auspices de la CUA, une étude qui en déterminera les modalités de mise en œuvre;
- i) Tenir, sous les auspices de l'AFREC, l'Assemblée générale consultative de la Commission électrotechnique africaine de normalisation (AFSEC);
- j) Encourager les États à entreprendre ou à poursuivre des réformes structurelles du secteur électrique, notamment dans le cadre d'un partenariat public-privé et en s'inspirant d'expériences réussies.

Les ministres avaient par ailleurs appelé la CUA à présenter la position africaine sur l'énergie à la quatorzième session de la Commission du développement durable qui devait se tenir à New York du 1<sup>er</sup> au 12 mars 2006.

M. Moulot a par ailleurs informé les participants à la réunion que la Conférence ministérielle africaine sur l'énergie hydroélectrique et le développement durable s'était tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) les 8 et 9 mars 2006. L'énergie était l'une des priorités de l'ordre du jour. Dans la déclaration ministérielle finale, l'Afrique du Sud a été invitée à présenter, conjointement avec l'AFSEC et le Forum africain des ministres de l'énergie (FMA),

un rapport à la session générale de la quatorzième session de la Commission du développement durable.

### **Exposé sur les résultats de l'atelier sur la politique foncière en Afrique**

Dans son exposé sur les résultats de l'atelier sur la politique foncière en Afrique, Mme Kwanja a indiqué que cette politique résulte d'une nouvelle initiative conduite par la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la CEA et la BAD. La CEA a reçu mandat de la Commission du développement durable pour travailler sur la réforme agraire et la politique foncière. Elle a, à ce jour, établi un certain nombre de documents sur les questions foncières, lesquelles figurent dans son programme de travail.

Faisant fond sur des travaux de recherche, des expériences et initiatives antérieures, l'UA/NEPAD, la CEA et la BAD sont convenues des démarches ci-après pour forger un consensus sur une stratégie concernant la réforme agraire et la politique foncière à adopter en Afrique. Il s'agit d'organiser: a) un atelier consultatif; b) des consultations régionales; c) une réunion d'experts africains à l'échelle continentale; d) une réunion des ministres africains responsables des ressources foncières; et e) un sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA. L'ensemble du processus devrait durer 24 mois.

L'idée d'organiser un atelier consultatif sur la politique foncière en Afrique est née à l'occasion d'une conférence tenue à Londres. L'atelier consultatif devait permettre de dégager un consensus autour des questions suivantes:

- Éléments et problèmes thématiques qui caractériseront le cadre et les orientations de la politique foncière et de la réforme foncière en Afrique;
- Axes d'une stratégie et principes directeurs d'un cadre de politique foncière en Afrique;
- Mesures et activités progressives indispensables à la mise en place d'un cadre et des orientations en matière de politique foncière;
- Enfin, rôle des parties prenantes et des partenaires et mobilisation des ressources.

Les produits attendus de l'atelier sont une note d'information sur les principaux problèmes fonciers en Afrique, qui servira de base à l'élaboration d'orientations et de principes généraux, ainsi qu'à l'ébauche d'une politique foncière et d'une réforme agraire en Afrique.

### **Exposé sur la transformation économique en milieu agricole et rural**

M. Abdoulaye Niang a informé les participants à la réunion qu'un document de réflexion sur la transformation économique en milieu agricole et rural avait été établi et que, pour examiner les questions qui y sont soulevées, des réunions seraient organisées avec la participation des États membres, d'ambassades, de CER, d'organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Il a également indiqué que la prochaine session du Comité africain du développement rural porterait sur la transformation économique en milieu agricole et rural.

M. Niang a aussi souligné que l'Afrique ne gardait pas une part suffisante de ses propres ressources, qui créent des richesses et des emplois ailleurs.

## **Exposé sur la Conférence sur la population et le développement**

M. Israel Sembajwe a indiqué que la Conférence de la Commission sur la population et le développement avait eu lieu récemment.

Cette commission a été créée par le Conseil économique et social. Elle doit aider ce dernier: a) en organisant des études et en donnant des avis au Conseil; b) en surveillant, examinant et évaluant la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; et c) et en faisant des recommandations judicieuses au Conseil sur la base d'un examen intégré des rapports et des problèmes.

La Conférence internationale, qui s'est tenue récemment, a examiné la question des migrations. L'orateur a indiqué que ce phénomène provoquait la perte de vies humaines. Un débat a eu lieu sur ce sujet entre l'Europe et le Groupe des 77. Les pays développés devraient ouvrir leurs frontières aux migrations, étant donné qu'ils ont besoin des travailleurs des pays en développement. L'orateur a ajouté que même les frontières africaines n'étaient pas ouvertes aux migrants.

À la Conférence, les consultations ayant eu lieu entre toutes les commissions régionales ont été présentées sauf dans le cas de la CEA. L'orateur a ajouté qu'il était nécessaire que les États membres aillent de l'avant et demandent à la CEA comment elle pourrait les aider.

Il a également signalé aux participants que le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement aurait lieu en septembre 2006.

Il a également soulevé la question du vieillissement. Pour l'instant, le vieillissement n'était pas un problème en Afrique, mais il était nécessaire de commencer à y penser.

Le Président a indiqué que l'Union africaine, les CER et les États membres menaient actuellement des activités ayant trait aux migrations, étant donné qu'il s'agissait aussi d'une question de développement et de droits humains. Des réunions avaient récemment eu lieu en Algérie, au Maroc et dans d'autres pays. Il a ajouté qu'il était important d'harmoniser les activités en cours dans ce domaine et qu'il fallait traiter cette question de façon holistique.

Le Président a demandé instamment à la CEA de s'associer aux activités en cours sur les migrations et le développement en Afrique. Il a souligné qu'un partenariat était important et que les organes de l'Union africaine devraient combler les lacunes de la CEA.

### **Questions diverses**

M. Niang a lancé un appel aux États membres, leur demandant de s'approprier et de conduire leur propre programme de développement et de prendre les engagements nécessaires pour le financer.

Le Président a déclaré que des engagements résolus étaient nécessaires pour faire avancer le continent. Il a ajouté que, bien que les États membres soient conscients qu'ils devraient s'approprier leurs projets, il s'avérait difficile pour eux de tous les financer. Il fallait donc des partenariats pour surmonter cette difficulté.

Le Président a remercié les participants et a clos la séance à 12 h 45.

**Liste des participants**

<b>No.</b>	<b>Nom du participant</b>	<b>Pays d'origine</b>	<b>Adresse électronique</b>	<b>Téléphone</b>
1.	H.E. Olusegun Akinsanya	Nigéria		
2.	Msafiri W. Marwa	Tanzanie	<a href="mailto:marwajr@yahoo.com">marwajr@yahoo.com</a>	
3.	Malek Djaoud	Algérie	<a href="mailto:Djeaudmalek@yahoo.fr">Djeaudmalek@yahoo.fr</a>	0911677927
4.	Chris Van Noordwyk	Afrique du Sud	<a href="mailto:christovn@yahoo.com">christovn@yahoo.com</a>	
5.	Bope Bushabu	R.D. Congo	<a href="mailto:bopebush@yahoo.fr">bopebush@yahoo.fr</a>	
6.	Adekunte Fagbemi	Nigéria	<a href="mailto:emasiet@yahoo.co.uk">emasiet@yahoo.co.uk</a>	
7.	Ousmane Laye	CEA/DDD	<a href="mailto:olaye@uneca.org">olaye@uneca.org</a>	0115445319
8.	Abdoulaye Niang	CEA/DDD	<a href="mailto:aniang@uneca.org">aniang@uneca.org</a>	0115443229
9.	Israel Sembajwe	CEA/DDD	<a href="mailto:isembajwe@uneca.org">isembajwe@uneca.org</a>	0115443425
10.	Alex Tindimubona	CEA/DDD	<a href="mailto:atindimubona@uneca.org">atindimubona@uneca.org</a>	0115443540
11.	Panrace Niyimbona	CEA/DDD	<a href="mailto:pniyimbona@uneca.org">pniyimbona@uneca.org</a>	0115443544
12.	Yinka Adeyemi	CEA/DDD	<a href="mailto:yadeyemi@uneca.org">yadeyemi@uneca.org</a>	0115443537
13.	Joan Kagwanja	CEA/DDD	<a href="mailto:jkagwanja@uneca.org">jkagwanja@uneca.org</a>	0115443518
14.	Amson Sibanda	CEA/DDD	<a href="mailto:asibanda@uneca.org">asibanda@uneca.org</a>	0115445313
15.	Jacques Moulot	CEA/DDD	<a href="mailto:jmoulot@uneca.org">jmoulot@uneca.org</a>	0115443150
16.	Negussie Gorfe	CEA/DDD	<a href="mailto:ngorfe@uneca.org">ngorfe@uneca.org</a>	0115443209